

Points discutés au CSA-SD du 4 septembre 2025

Les moyens de remplacements

La FSU-SNUipp a une fois de plus dénoncé le manque de moyens de remplacement qui, malgré une augmentation de 12 postes en juin, restent très largement inférieurs aux besoins ! Cela est démontré par les chiffres fournis par l'administration dès cette rentrée : 44% des ZIL (hors brigade), toutes circons confondues, sont déjà affecté.es à l'année ! Cela laisse augurer des manques dès les semaines ou mois prochains...

Un groupe de travail au sujet du remplacement, réunissant les organisations syndicales et l'administration, débutera dès le mois d'octobre.

Mise en place des Pôles d'Appuis à la Scolarité (PAS)

La moitié des PIAL existants vont être remplacés par des PAS. Chaque PAS sera géré par un coordonnateur ou une coordonnatrice de l'éducation nationale, en binôme avec un éducateur ou une enseignante spécialisée, qui vont organiser le travail des AESH. Un.e AESH référent.e-remplaçant.e complètera cette équipe et pourra conseiller les personnels AESH se sentant en difficulté. L'objectif affiché est d'améliorer les conditions de travail des AESH (les adaptations pédagogiques ou matérielles vont être, nous promet-on, davantage possibles). Des personnes extérieures à l'Education Nationale pourront renforcer ces équipes (Assistant.es social.es, ergothérapeutes ...)

Les coordonnateurs et coordonnatrices, en formation cette semaine, effectueront leur prise de poste dès la semaine prochaine et travailleront à la connaissance de leur territoire, des personnels et des ressources, si toutefois les conditions matérielles le permettent : en effet, tous les PAS ne sont pas encore équipés en téléphones et matériel informatique !

L'administration a promis une information rapide aux écoles, collèges et lycées ainsi qu'aux familles, au sujet de ce nouveau dispositif.

La charge de travail des directeurs et directrices

La FSU-SNUipp a rappelé la charge de travail trop importante des directeurs et directrices, surtout en début d'année. Elle a dénoncé la suppression d'un poste de titulaire départemental ayant entraîné un calendrier annuel de 8 journées de décharge prévues au lieu de 12. L'administration s'engage à avoir recours à des ZIL pour compléter les journées manquantes, mais lorsque ceux-ci manqueront, ces journées de décharge, auxquelles directeurs et directrice ont droit, seront-elles encore à l'ordre du jour ? La FSU-SNUipp a demandé la sanctuarisation des postes permettant les décharges de direction !

Nous avons également évoqué les visios-flash auxquelles ils et elles sont convié.es : même si elles ne sont pas présentées comme obligatoires, les explications qui y sont fournies poussent une part importante d'entre eux et elles à y participer, et de ce fait, leurs heures de travail explosent d'autant plus !

L'administration estime que ces réunions explicitent des informations données par une circulaire, permettent de répondre aux questions et de se connaître, et reconnaît qu'elles ne se déroulent pas sur un temps reconnu. Mais « vous savez bien que les 18 h et 108 h ne suffisent pas et que notre métier implique un temps de travail invisible », nous dit-on...

La FSU demande que ces visios-flash soient organisées sur temps de travail via des demi-journées banalisées, mais cela implique des moyens de remplacement !

Services civiques :

Coupe drastique dans le budget : l'enveloppe globale de l'académie a été réduite de 80 %. En conséquence, il n'y a presque plus de services civiques, environ 5 par circonscription. Même si leur présence ne résolvait pas tout, elle restait une aide pour les écoles !

Listes complémentaires :

Cette année, le choix politique est de ne recourir à la liste complémentaire qu'en cas de démission de PES actuellement en poste. La liste complémentaire est de 20 pour l'académie. Pour l'instant, seules 6 ont été appelée !